

COMPTE RENDU

Journée Thématique d'Échanges du Réseau Paysage Occitanie.

Observatoires Photographiques du Paysage en Aveyron

Jeudi 13 mars 2025 à la Galerie Sainte Catherine de Rodez (12)



INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des journées thématiques d'échanges initiées par le Réseau Paysage Occitanie, cette journée du 13 mars 2025 à Rodez a été l'occasion d'explorer l'outil OPP depuis sa création jusqu'aux nombreuses applications qu'il suscite.

Mots d'accueil de Vincent LHERM - Directeur Adjoint du C.A.U.E. de l'Aveyron et Alain GUGLIELMETTI - DREAL Occitanie pour l'animation du Réseau Paysage Occitanie

RAPPEL : QU'EST-CE QU'UN OPP?

Intervention de Vincent HURTES C.A.U.E. de l'Aveyron

Un Observatoire Photographique du Paysage (OPP) consiste à construire une base photo normée dans une démarche scientifique qui pourra être utilisée et perpétuée au-delà de ses instigateurs. Le photographe reconduit chaque point de vue avec exactitude en respectant le cadrage photographique avec un pas de temps donné. L'ensemble des photos d'un point de vue forment une série photographique destinée à mettre en évidence les mutations du paysage.

Le point de vue c'est :

- Une synthèse d'un paysages identifiés ;
- le regard de l'observateur sur le territoire, une intention de prise de vue.
- des objectifs de qualité paysagère définis ou des sujets de discussion issus d'un débat public un lieu géolocalisé.

La photo c'est :

- un paysage défini par un cadrage ;
- une prise de vue depuis le domaine public à hauteur d'homme pour rendre compte d'une perception réelle commune à tous ;
- Une composition déterminée par une volonté d'observer un phénomène de transformation possible ou de rendre compte d'une évolution, témoin de la société.
- Une représentation du paysage.

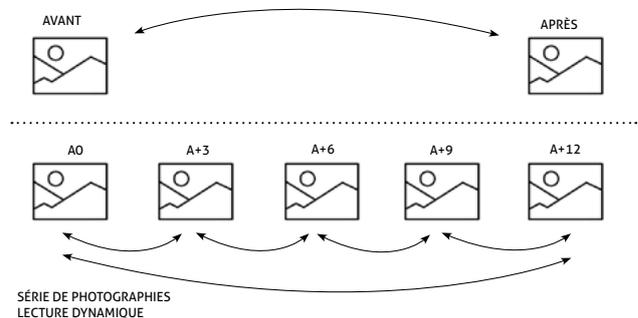
Depuis 2014 le C.A.U.E. s'est lancé dans le développement des OPP sur le territoire départemental. C'est un outil complet et prolonge le travail de connaissance des paysages engagé par le C.A.U.E. depuis des années. Les OPP complètent le travail d'atlas des paysages de l'Aveyron avec les entités paysagères et le travail plus précis des unités paysagères réalisé à l'ouest du département sur le territoire du PETR Centre Ouest Aveyron.

Le C.A.U.E. co-construit 5 observatoires, chaque fois la démarche est différente et s'adapte au contexte et aux acteurs.



© OBSERVATOIRES PHOTOGRAPHIQUES DU PAYSAGE EN AVEYRON

Qu'est ce qu'un observatoire photographique du paysage ?



COMPRENDRE LA DÉMARCHE OPP À PARTIR D'EXEMPLES AVEYRONNAIS

Intervention de Vincent HURTES C.A.U.E. de l'Aveyron et Laure VIGOUROUX Directrice du projet Grand Site de France Conques Vallées Lot et Dourdou

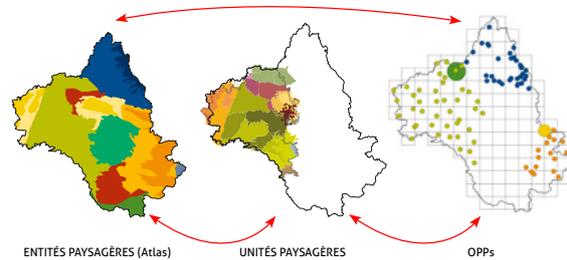
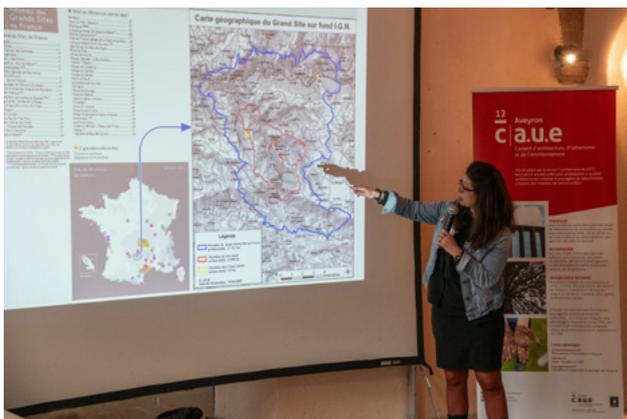
Cette journée technique a permis d'explorer, à partir d'expériences concrètes menées en Aveyron, les différentes étapes de la mise en place d'un Observatoire Photographique de Paysages (OPP). De l'intention initiale à la réalisation des campagnes photographiques, en passant par la constitution d'un groupe de travail pluridisciplinaire, la démarche repose sur une approche concertée, nourrie par les enjeux locaux et les spécificités paysagères du territoire.

L'OPP : un outil au service des paysages et de leur identité

Chaque OPP porte une vision du territoire qui se veut fidèle à la réalité paysagère et à ses dynamiques. Les clichés réalisés doivent ainsi illustrer les caractéristiques des paysages identifiés comme représentatifs, sensibles ou en évolution. Le travail photographique s'appuie sur une analyse en amont des paysages et de leurs enjeux afin de garantir la pertinence des vues sélectionnées.

Une méthode souple, adaptée au contexte

La méthodologie adoptée par le C.A.U.E. de l'Aveyron s'adapte à la diversité des contextes territoriaux. À partir d'un socle de connaissances commun et partagé, le groupe de travail croise les types de paysages observés avec les thématiques à illustrer. Une fois ces éléments définis, une localisation fine des sites potentiels de prise de vue est réalisée pour guider le photographe sur le terrain.



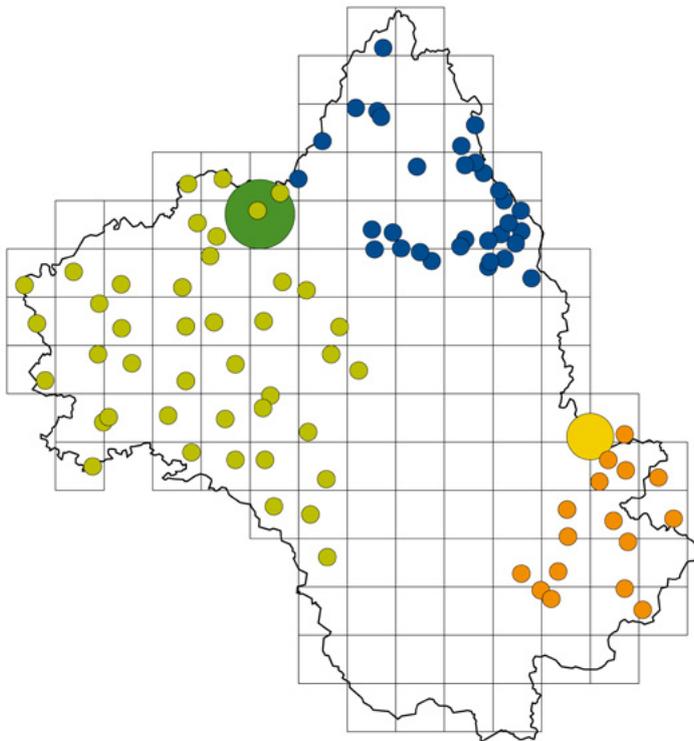
LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE POUR :

- Orienter les politiques, inspirer les projets de territoire, d'urbanisme, d'aménagement et d'architecture.
- Apporter des réponses adaptées au contexte.
 - Sensibiliser les publics

Une démarche collaborative et progressive

Les étapes clés identifiées lors de la journée sont les suivantes :

- Constitution d'un groupe de travail ouvert : réunissant volontaires, techniciens, experts, élus... tous acteurs du territoire.
- Sensibilisation du groupe : présentation des attentes liées à l'OPP, de ses objectifs et de son potentiel comme outil d'observation et de médiation.
- Définition des objectifs de l'OPP : en lien avec les compétences et besoins des partenaires porteurs de la démarche.
- Partage d'une lecture du territoire : élaboration collective d'une définition des paysages à partir d'un socle commun de connaissances.
- Identification des thématiques : choix des thèmes et sous-thèmes à illustrer à travers les clichés.
- Repérage des lieux de prise de vue : sélection des sites pertinents pour la photographie de paysage.
- Réalisation des campagnes photographiques : selon les saisons, les objectifs, et en s'appuyant sur le regard du photographe.
- Sélection des clichés : en comité, élaboration d'un corpus principal et d'un fonds de réserve.
- Organisation du corpus : structuration de la base de données photographique.
- Reconduction des prises de vues : selon les temporalités choisies, pour suivre les évolutions.
- Analyse de la série : interprétation des images dans une logique de suivi, d'évaluation ou de médiation.



LES OPP(S) du C.A.U.E.

- **2014 CAUSSES & CÉVENNES**
17 Photos
Reco. 2017 - 2020 - 2023 / 3 ans
- **2015 NORD AVEYRON**
29 photos
Reco. 2018 - 2021 - 2024 / 3 ans
- **2017 - 2019**
PETR Centre Ouest Aveyron
42 photos
Reco. 2021 à 2023 / 2024 à 2026 / 3 ans
- **2022 Mostuejols**
11 photos
Reco. 2023 - 2024 / 1 ans
- **2025 Grand site de Conques**
En cours de réalisation



LES OPP : UN OUTIL DE MESURE DES POLITIQUES TERRITORIALES D'AMÉNAGEMENT DU PAYSAGE ?

Retour d'expérience du Parc naturel régional des Grands Causses - Intervention de Fabien Daunas, chargé de mission aménagement et paysage

Dans le cadre de la mise en œuvre de la charte 2007–2019, le Parc naturel régional des Grands Causses a engagé une démarche d'Observatoire Photographique du Paysage (OPP), en partenariat avec la DREAL, à travers une convention signée en 2015. Cette initiative répond à plusieurs objectifs stratégiques du Parc.

Trois grands objectifs identifiés pour l'OPP :

1. Évaluer les effets des politiques territoriales sur les paysages, notamment celles qui transforment directement ou indirectement l'espace.
2. Construire une connaissance partagée entre les acteurs du territoire, en intégrant les valeurs associées aux lieux et l'évolution de leur perception.
3. Mettre à disposition les données de manière accessible, pour accompagner la planification, le débat et la prise de décision.

Critères de sélection des sites photographiques :

- Les 18 points d'observation sont choisis selon une combinaison de critères :
- Correspondance avec les thématiques de la charte
 - Présence de dynamiques paysagères marquées
 - Projets ou actions en cours
 - Singularités paysagères
 - Répartition équilibrée sur le territoire
 - Présence de thématiques secondaires pertinentes

12 THÉMATIQUES 18 POINTS D'OBSERVATION

	Éléments (Lands)	Ja	Relativité	Quantité/Qualité	Formes/Structures/Usages	Éléments de voir	Éléments d'occupation	Éléments d'usage	Éléments de patrimoine	Éléments de patrimoine	Éléments de patrimoine	TOTAL
St Germain	X											1
Severac éolien	X	X					X					3
Nant	X		X	X	X						X	4
Valère / Abbaye		X	X		?					X		2
St Rome de Tarx			X									1
Nant			X									1
Belmont/Rance			X									1
Serre de Vesiac			X	X						X		4
Ésol del Gorp			X	?								2
Vallée du Grauzou			?	X	X							3
Berge Doubrie à Millau			?	?	X		?					1
Severac PV							X					2
Mont de Lacane (Glasac)				X			X					1
Parthenay				?		?						1
Lissacous	X			X	?				X			4
Roques Atlas				X	?				X		X	4
Rebourguil - St Pierre	X			X								3
Lavigne à La Cavalerie					X					X		1
TOTAL	4	4	3	7	7	2	3	0	2	4	0	40

Valorisation des données :

Les photographies issues de l'OPP sont diffusées via la plateforme POPP, qui permet une visualisation comparative dans le temps. Elle est utilisée comme outil d'aide à l'analyse, mais aussi comme support de concertation et de médiation dans les réunions territoriales.

Apports et limites de l'OPP pour l'évaluation des politiques publiques :

L'exemple du PNR Grands Causses a mis en lumière la complexité d'articuler l'OPP avec des démarches de planification type PLUi ou PCAET. Il a été constaté que :

- Certains cadrages ne correspondent pas toujours aux zones où les projets se réalisent effectivement.
- Les projets peuvent évoluer, être déplacés, modifiés, rendant l'évaluation plus difficile.
- Néanmoins, d'autres séries photographiques permettent un suivi très précis de lieux sensibles ou en mutation.

Forces de l'outil :

- Suivi visuel concret et lisible
- Fort potentiel pédagogique
- Outil de documentation pour des projets ciblés
- Support de discussion accessible et mobilisateur

Limites constatées :

- Difficulté d'analyse du « grand paysage » de manière multithématique
- Représentativité des sites parfois discutable
- Cadrages pas toujours optimaux
- Manque de données quantitatives
- Nécessité d'un temps long (souvent déconnecté du rythme des politiques)
- Nécessité d'un croisement avec d'autres outils de diagnostic plus techniques

Conclusion :

L'OPP ne constitue pas à lui seul un outil d'évaluation exhaustif, mais il offre une lecture sensible et qualitative du paysage, particulièrement précieuse dans une logique de concertation, de sensibilisation et de suivi. Il gagne à être complété par d'autres indicateurs ou dispositifs d'analyse (ex : données SIG, inventaires, suivis écologiques) pour appréhender de manière plus complète les effets des politiques territoriales sur les paysages.

L'OPP, UN OUTIL DE GOUVERNANCE DES PAYSAGES

*Retour d'expérience du PETR Centre Ouest Aveyron
Intervention de Sandrine Molinié, chargée de mission
Patrimoine et Développement Durable*

Depuis 2016, le PETR Centre Ouest Aveyron s'est engagé dans une démarche d'Observatoire Photographique du Paysage (OPP), en partenariat avec le C.A.U.E. de l'Aveyron. Le corpus comporte aujourd'hui 42 photographies, avec une reconduction tous les 3 ans, ce qui permet de suivre les évolutions dans la durée.

Un outil au service du SCoT

L'OPP s'inscrit pleinement dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Il intervient dès la phase de diagnostic, en offrant une représentation visuelle des paysages du territoire et en illustrant les dynamiques d'évolution.

Il contribue également à l'élaboration du projet de territoire en mettant en lumière les paysages à préserver ou à valoriser. Ces observations viennent nourrir la rédaction des documents d'orientation et d'objectifs, en fournissant des exemples concrets pour définir des règles ou recommandations adaptées.

À plus long terme, les reconductions des prises de vue constituent une base pour évaluer l'impact des politiques publiques mises en œuvre, notamment à travers ces documents de planification territoriale.

Un appui pour le Plan de Paysage

Le Plan de Paysage bénéficie également pleinement de l'OPP, qui joue un rôle clé à plusieurs niveaux :

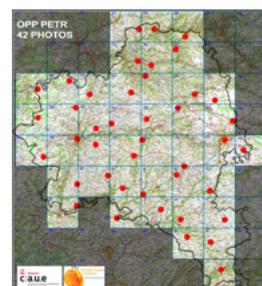
- **Support de concertation :** En visualisant l'évolution des paysages, l'OPP facilite les échanges avec les habitants et les acteurs locaux. Il favorise une prise de conscience collective et permet de construire un langage commun autour des enjeux paysagers.
- **Outil pédagogique :** Il aide à identifier les enjeux paysagers et à mieux les comprendre, en s'appuyant sur des observations concrètes.
- **Guide stratégique :** Les séries photographiques servent de références pour définir les grandes orientations du Plan, en appui à une stratégie co-construite. Elles permettent également de faire émerger des actions concrètes pour la préservation et la valorisation des paysages.
- **Lever d'évaluation et d'ajustement :** L'OPP constitue une base de référence pour mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre. Il permet aussi d'adapter les actions dans le temps, en fonction des évolutions observées.



Un outil d'observation conçu avec une approche transversale et collaborative

Plusieurs étapes essentielles :

- Identification des thématiques et des enjeux à observer
- Vaste campagne de prises de vues réalisée par le CAUE
- Choix des clichés



➔ Vision partagée du paysage

SENSIBILISATION ET OPP

Parc Naturel Régional de l'Aubrac "C'est mon paysage !"
 Intervention de Nicolas LEBLOIS Chargé de mission paysage
 et patrimoine bâti.

Le Parc Aubrac à partir des photographies de l'OPP a développé un jeu appelé "C'est mon paysage". Il est à destination des scolaires et de tous les publics. C'est un jeu de photolangage où chaque joueur doit faire deviner une photo de l'OPP aux membres de son équipe. La méthode est déterminée au hasard à l'aide d'un dès.

Les méthodes possibles sont :

- En mimant
- En dessinant
- Avec un seul mot
- Avec n son
- En exprimant le contraire
- A toi de choisir !

Ce jeu est un outil de sensibilisation développé pour les actions éducatives du PNR Aubrac.



FORMALISER L'ANALYSE DES SÉRIES PHOTOGRAPHIQUES COMME POINT DE DÉPART

Retour d'expérience du C.A.U.E. de l'Aveyron - intervention de Vincent HURTES

L'analyse des séries photographiques constitue un préalable avant toute utilisation d'un Observatoire Photographique du Paysage (OPP) à des fins de sensibilisation. Ce travail préparatoire permet de poser un regard éclairé sur les évolutions paysagères et d'appuyer les échanges sur des éléments factuels. À l'usage, ces outils s'avèrent particulièrement efficaces pour ouvrir le dialogue autour du paysage : en s'appuyant sur des constats visuels concrets, ils facilitent les discussions, les rendent plus accessibles et souvent plus directes.

Un point de départ essentiel : l'intention photographique

L'analyse débute par formuler l'intention du photographe, en rappelant les raisons du choix du point de vue initial. Ce retour aux sources permet de mettre en évidence les écarts éventuels entre les évolutions attendues et les transformations réellement observées. Très souvent, ces séries révèlent un décalage significatif entre les projections théoriques et la réalité du terrain.

Contexte paysager et lecture d'ensemble

Il est ensuite fondamental de replacer chaque photographie dans son contexte paysager. Chaque point de vue s'inscrit dans une unité ou une entité paysagère plus large dont il reflète certains attributs. Cette contextualisation permet de justifier la représentativité du site observé et d'asseoir la légitimité de son choix.

Une description factuelle des évolutions

Les évolutions visibles entre les différentes prises de vue sont décrites de manière objective et factuelle, qu'elles soient perçues comme positives ou négatives. Le C.A.U.E. tient à maintenir une neutralité de ton, laissant à la série le soin d'ouvrir le débat plutôt que d'imposer une lecture partisane.

Créer une narration pour chaque série

Chaque série photographique donne lieu à la construction d'un récit propre, une narration qui documente le scénario unique qui s'est déroulé entre les reconductions. Ces évolutions sont souvent imprévisibles, et chaque photo devient ainsi le témoin d'une histoire singulière. À chaque photo son histoire !

VALORISATION ET DIFFUSION DE L'ANALYSE PHOTOGRAPHIQUE

Dans une volonté de partage et de pédagogie, le C.A.U.E. diffuse l'ensemble de ces contenus sur un site internet dédié à la connaissance des paysages de l'Aveyron - paysageaveyron.fr.

Chaque point de vue est accompagné de plusieurs éléments :

- **Superposition "Avant/Après"** : un outil de glissière permet de comparer les clichés de manière fluide. Pour garantir la précision de cette comparaison, le cadrage est reconduit avec exactitude et les photos ajustées à l'aide d'outils de retouche.
- **Présentation complète de la série datée**
- **Vidéos de lecture de paysage** : lorsqu'elles existent, elles commentent de manière factuelle les mutations constatées.
- **Analyse écrite sous forme de narration**
- **Fiche technique de reconduction** : document essentiel pour garantir la fidélité de la re-photographie.
- **Carte interactive de localisation**
- **Galerie de "l'esprit des lieux"** : séries de photographies complémentaires qui mettent en lumière des détails ou éléments alentours, renforçant la compréhension de l'ambiance paysagère.

EXPÉRIMENTATION : LES VIDÉOS DE LECTURE DE PAYSAGE

À l'été 2023, le C.A.U.E. a accueilli Lisa Planat, étudiante en DSAA Alternatives Urbaines, pour expérimenter un nouveau format de diffusion de l'analyse photographique : la vidéo commentée.

À partir de points de vue sélectionnés en partenariat avec le PETR Centre Ouest Aveyron, elle a produit quatre vidéos de lecture de paysage. Ces vidéos :

- Restituent une analyse factuelle des séries photographiques,
- Facilitent l'immersion visuelle et l'appropriation par un large public,
- Laissent place à l'interprétation individuelle et à l'échange.

Les vidéos sont courtes, dynamiques et accessibles en ligne :

- [Le Pradials – Quins – 33 – I6](#)
- [Place de la Cité – Rodez – 27 – H7](#)
- [Foissac – 8 – F2](#)
- [Chemin du Bois de Galtier – Martiel – 14 – G1](#)

MÉDIATION ET EXPOSITION : UNE MISE EN VALEUR SENSIBLE

Dans le cadre de la journée technique, le C.A.U.E. a également conçu 15 panneaux d'exposition pour présenter quelques exemples issus de ses observatoires. Cette préfiguration pourrait donner lieu à une exposition plus complète, dédiée à l'analyse photographique des paysages aveyronnais.

En parallèle, le PNR Aubrac a mis en valeur, au sein de cette même galerie, les photographies encadrées de Kristof Guez, réalisées dans le cadre de l'OPP du parc.

- Il est à noter que la visualisation sur support papier ou en grand format provoque une perception différente – plus sensible – de l'image, favorisant l'échange et la discussion autour des paysages.



PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME POPP SUD OUEST

Intervention de Isabelle Jardin DREAL Occitanie.

Popp offre la possibilité de visionner les séries photographiques et de présenter les commentaires sur les évolutions. On retrouve l'intention du photographe et les données de localisation pour chaque point de vue.

Dernières évolutions 2024

- La possibilité de télécharger les points de vue automatiquement
- Une liaison directe entre la plateforme POPP et le visualiseur VOPP

Les perspectives, de saisies

- Les structures signataires des anciennes conventions peuvent directement faire partie de POPP-PO par une demande de compte PNR CQ, PNR HL, PNR PA, RNR Ariège Garonne ;
- Les candidats aux test lors du développement sont sur la plateforme, PNR PC, PNR A, Entente Causses et Cévennes
- Les structures souhaitant y adhérer doivent signer une convention reprenant les thèmes de suivi souhaités ainsi que la liste des points de vue identifiés.
- Plus la base sera alimentée, plus elle apportera de la valeur aux exploitations
- Un groupe de suivi va être mis en place pour une meilleurs exploitation des données.



L'OPP VU PAR LE PHOTOGRAPHE :

Témoignage de Kristof Guez artiste photographe

Kristof Guez, photographe de l'OPP du PNR Aubrac, a partagé sa vision artistique du paysage et de la photographie. Son approche est marquée par une sensibilité forte aux lieux, et s'inscrit dans la continuité de grandes figures de la photographie de paysage qui l'ont inspiré dans ses travaux – à l'image de celles de la mission DATAR, dans les années 1980.

Il exprime la volonté de documenter les mutations de son environnement, parfois de façon autonome, en initiant ses propres observatoires locaux.

“ C'est à partir d'anecdotes que se raconte l'histoire. Le territoire est une scène où se jouent de multiples événements d'importance différente.”

Il confie s'attarder sur ce qui le dérange, pour mieux en souligner la présence à travers le cadrage, la tonalité, ou même la mise en scène, parfois en intégrant des personnages.

Pour lui, la photographie de paysage est un théâtre du quotidien, une scène où se joue une lente comédie, révélatrice de nos modes de vie et de nos interactions avec le territoire.



TECHNIQUE OPP GUIDE DE PRISE DE VUE

Intervention de Vincent HURTES C.A.U.E. de l'Aveyron

Rappel des principes fondamentaux pour une photographie de qualité et reproductible

Le travail d'observation photographique des paysages repose sur une rigueur technique essentielle afin de garantir la comparabilité et la pérennité des points de vue sélectionnés.

Voici les recommandations techniques issues de l'expérience de terrain :

1. Le matériel recommandé

- Appareil photo 24x36 (plein format) Full HD pour une qualité d'image optimale
- Trépied stable équipé de niveaux à bulle pour garantir l'horizontalité
- Bombe de peinture bleue pour marquer l'emplacement au sol
- GPS pour géolocaliser précisément le point de vue
- Carte IGN ou application mobile pour repérer les lieux
- Carnet de notes ou «Carnet de Route» pour la traçabilité de la prise de vue

2. Le choix de la focale / prise de vue

- Le 50 mm, bien que proche du champ de vision humain, s'avère souvent trop étroit sur le terrain.
- Préférer une focale de 35 mm ou 40 mm, particulièrement adaptée aux grands paysages.
- Référence artistique : les prises de vue de Raymond Depardon à la chambre 20x27 cm correspondent approximativement à un 35 mm en plein format.
- En numérique, utiliser le mode priorité diaphragme :
- Réglage conseillé : f/13 ou f/14 (éviter les extrêmes comme f/22)
- Laisser la vitesse s'ajuster automatiquement

3. Le cadrage

- Éviter les plongées et contre-plongées marquées
- Respecter un équilibre ciel/terre : idéalement 1/3 de ciel, 2/3 de sol, ou moitié-moitié
- Être attentif à la végétation au premier plan : elle peut masquer rapidement le point de vue dans les années suivantes
- La photo OPP est une composition sensible, lisible sur tous les plans : elle doit permettre à chacun de voir et comprendre le paysage



4. Le moment de la prise de vue

- Privilégier le matin ou l'après-midi, éviter la lumière zénithale (souvent trop crue)
- Le temps couvert est souvent préférable : il uniformise la lumière et limite les ombres portées

5. Le protocole de prise de vue

- Choisir un lieu accessible au public
- Penser à la pérennité du point de vue
- Marquer au sol (à la bombe bleue) l'emplacement exact du trépied : essentiel pour la reconduction
- Photographier l'appareil installé sur le trépied : ce repère visuel est souvent plus fiable qu'une seule donnée GPS
- Géolocaliser et noter l'orientation, l'heure, ainsi que les données EXIF
- Reporter les informations sur carte IGN
- Justifier le choix du cadrage dans le carnet de route
- Le Carnet de Route compile l'ensemble des données nécessaires à la reconduction par une tierce personne, même plusieurs années plus tard.

Ces recommandations sont extraites d'une note technique rédigée par Frédéric HÉBRAUD (C.A.U.E. de l'Hérault) en 2014, à l'occasion de la mise en place de l'OPP Causses et Cévennes.

EXERCICE PRATIQUE : LA RECONDUCTION PHOTOGRAPHIQUE

Cette session théorique a été suivie d'un atelier sur le terrain, dans les rues de Rodez, destiné à mettre en œuvre les techniques de reconstitution photographique.

Déroulement de l'atelier

- **5 points de vue** ont été identifiés, chacun présentant une difficulté photographique particulière
- **2 points de vue** étaient accompagnés d'un carnet de reconstitution complet, avec emplacement précis du trépied déjà identifié
- **3 autres points provenaient des fonds photographiques du C.A.U.E., datant des années 1980.** Ces clichés, dépourvus de données de terrain, ont permis aux participants d'expérimenter une reconstitution "à l'aveugle", basée uniquement sur le recalage visuel et la recherche du bon cadrage

Cet exercice a permis de mesurer les contraintes du travail de terrain et l'importance des données techniques pour assurer une reconstitution fidèle dans le temps.



CLÔTURE DE LA JOURNÉE

La journée s'est conclue par une séquence de retours croisés animée par :

- Alain GUGLIELMETTI, DREAL Occitanie
- Philippe LABAUME, Union Régionale des C.A.U.E. d'Occitanie
- Vincent HURTES, C.A.U.E. de l'Aveyron

Ces échanges ont permis de remettre en perspective l'outil OPP dans une dynamique plus large de gouvernance des paysages, en soulignant son rôle structurant dans l'élaboration des politiques territoriales et sa puissance pédagogique et participative.

